



Luttes sociales,
Engagement central

Procès-verbal

de l'assemblée générale
du Conseil central du Montréal métropolitain-CSN
tenue le 4 juin 2018,
salles Multi,
CSN, Montréal

Comité exécutif

Dominique Daigneault, présidente
Manon Perron, secrétaire générale
Patrice Benoît, trésorier
Bertrand Guibord, 2^e vice-président
Charles Sainte-Marie, 1^{er} vice-président

Conseil syndical

Madeleine Ferland, éducation
Arianne Carmel-Pelosse, jeunes
Kevin Mc Lean, CASS

Dominique Daigneault et Manon Perron agissent respectivement comme présidente et secrétaire d'assemblée.

1. OUVERTURE

La présidente, Dominique Daigneault, débute par une minute de silence observée à la mémoire de celles et ceux qui sont morts en luttant pour la classe ouvrière.

La présidente débute son mot d'ouverture en soulignant la tenue des congrès de fédérations. La présidente félicite celles et ceux qui ont été élus ou réélus aux différentes fonctions de ces organisations, avec une pensée particulière pour celles et ceux qui militent ou ont milité au conseil central, entre autres à la FNEEQ : Benoît Lacoursière du Syndicat des professeurs du cégep Maisonneuve, Josée Chevalier, du Syndicat des professeurs du cégep Montmorency, Richard Bousquet du SCCUQ et responsable du comité environnement et développement durable, sans oublier que la nouvelle présidente, Caroline Quesnel est aussi membre d'un syndicat affilié au conseil central, le collège Jean-de-Brébeuf et enfin, le représentant du secteur des collèges privés, Léandre Lapointe provient quant à lui du Collège Jean de la Mennais de la Montérégie.

Elle souligne la retraite de Carole Morache, déléguée du cégep Montmorency qui a laissé sa marque dans les diverses instances. Carole est non seulement une militante hors pair, mais une militante patiente, qui prend le temps d'expliquer clairement les enjeux avec gentillesse et bienveillance. Merci Carole !

À la Fédération du commerce, Carolina Cabarallero du STTIKEA, formatrice au conseil central, s'est présentée mais n'a pas été élue. La présidente tient toujours à souligner le geste de se présenter en élection qui demande du courage et contribue à faire vivre la démocratie de nos organisations. Elle profite également de sa tribune pour féliciter l'élection à la présidence de David Bergeron-Cyr, des Entrepôts Jean-Coutu en Montérégie, d'Alexandre Giguère d'Aliments Ultima, en Montérégie, de Nancy Mathieu de Bacon Inter-America en Montérégie et, enfin, de Michel Valiquette à la trésorerie, du STT de Hilton Laval dans notre belle région.

À la Fédération nationale des communications, c'est un comité exécutif composé de personnes qui proviennent majoritairement de la région à la présidence, Pascale St-Onge de La Presse, de même que Pierre Roger du syndicat de V Interactions, Annick Charette du STT de Télé-Québec, Kamel Bouzeboudjen de Radio-Canada, Louis Tremblay, du syndicat du journal *Le Quotidien* de la région du Saguenay-Lac-St-Jean et, Chantal Ide de Nuglif-La Presse, militante au conseil central.

À la Fédération des professionnelles, la présidente signale le départ à la retraite de la secrétaire générale, Lucie Dufour du STT du RESO qui a mené la bataille contre le démantèlement des Corporations de développement économique et communautaire (CDEC) et des Centre locaux de développement (CLD), difficile bataille à laquelle le conseil central a pris part, bataille pour la préservation de ces organismes de développement local inestimable et pour le respect des droits des travailleuses et des travailleurs qui y oeuvrent. Pour ça et tout le reste, merci Lucie. De plus, Dominique félicite les personnes élues à l'exécutif : Ginette Langlois, Danny Roy, Mylène Légaré, Yvan Duceppe et Louise Briand de l'UQO

Trois congrès sont à venir, dont celui de la FIM qui commence dès demain matin et, la semaine prochaine, la FEESP et la FSSS.

Depuis la dernière assemblée générale, les syndicats s'activent au chapitre de la négociation de convention collective, mais il y a aussi des ententes de principe, dont celle du Syndicat des employé-es d'Urgences-santé (SEUS), qu'on a déjà reçu plus tôt cette année. Les syndicats du secteur transport scolaire poursuivent leur lutte. Aussi, le STCPE de Montréal et Laval a connu une assemblée dont les membres, plus de 1 000 sur une possibilité de 1 300, ont voté la grève générale illimitée à 91 %. Enfin, les camarades du Syndicat du transport de Montréal ont voté à 98 % une banque de jours de grève en respectant les services essentiels. Les trois syndicats d'Héma-Québec ont également un mandat de grève, adopté à 99 %. Pour ceux et celles qui ont observé un ralentissement des grandes mobilisations, on peut affirmer que les syndicats CSN de la région sont nombreux à se mobiliser. Les vacances seront bienvenues cette année pour refaire le plein à la rentrée !

La présidente conclut son mot d'ouverture en rappelant aux délégué-es la tenue des élections au Québec à l'automne. Nous y reviendrons puisque le Comité intersyndical du Montréal métropolitain (CIMM) s'est réuni à ce sujet la semaine dernière avec d'autres organisations. Une rencontre aura lieu rapidement après les congrès des fédérations avec les personnes intéressées à s'investir dans l'action politique en vue du scrutin d'octobre.

2. APPEL DES ÉLU-ES

Manon Perron fait l'appel des membres de l'exécutif et du conseil syndical.

3. PRESENCE DES DELEGUE-ES DU GRAND NORD

Manon souligne que personne du Nunavik et de la Baie James n'est avec nous ce soir. Par contre, Marie Pagès du Centre de santé de Chisasibi est inscrite comme visiteuse.

4. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

- 1- Ouverture
- 2- Appel des élu-es
- 3- Présence des délégué-es du Nunavik et de la Baie James
- 4- Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 5- Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 2 mai 2018
- 6- Admission des visiteuses et des visiteurs
- 7- Accréditation des nouvelles et nouveaux délégué-es
- 8- Affiliation des nouveaux syndicats
- 9- Conflits et mobilisation
 - STCPEML – invitée : Carole Leroux
 - Syndicat du transport de Montréal – invité : Martin Paquette
- 10- Question de privilège
 - Campagne « Non à l'esclavage moderne : Les travailleuses domestiques ont des droits ! »
Invitée Amélie Nguyen, coordonnatrice du Centre international de solidarité ouvrière (CISO)
- 11- États financiers et rapport du comité de surveillance
- 12- Entraide
- 13- Élection
 - Avis d'élection au comité de mobilisation (toute fédération confondue)
 - délégation du conseil central au conseil confédéral
 - responsable du comité environnement et développement durable
 - Élection à la condition féminine
- 14- Venue du G7 à la Malbaie
- 15- Divers
 - Annonces

VERRE DE L'AMITIE SOULIGNANT LA PERIODE ESTIVALE

**Il est proposé par Francis Dupuis-Déri
appuyé par Marie-Thérèse Charron**

Que l'on adopte l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉ

5. ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 2 MAI 2018

**Il est proposé par Arianne Carmel-Pelosse
appuyé par Jean-Pierre Bourgault**

Que l'on adopte le procès-verbal de l'assemblée générale du 2 mai, tel que présenté.

ADOPTÉ

6. ADMISSION DES VISITEUSES ET DES VISITEURS

**Il est proposé par Catherine Thiffault
appuyé par Robert Poisson**

Que l'on admette les visiteuses et les visiteurs.

ADOPTÉ

7. ACCRÉDITATION DES NOUVELLES ET NOUVEAUX DÉLÉGUÉ-ES

Roger Davidson, du comité des lettres de créance, présente la liste des nouvelles et nouveaux délégués.

Que l'on accrédite les nouvelles et nouveaux délégué-es suivants :

**SNE du CHU Sainte-Justine - CSN
SNE du CHU Sainte-Justine - CSN**

**Jean Fortier AGO
André-Philippe St-Arnaud AGO**

**STT du CIUSSS de l'Est-de-l'Île-de-Montréal-CSN
STT du CIUSSS de l'Est-de-l'Île-de-Montréal-CSN**

**Lise Morissette AGO
Caroline Hardy AGO**

ADOPTÉ

8. AFFILIATION DES NOUVEAUX SYNDICATS

Manon Perron fait la présentation des syndicats à affilier.

**Il est proposé par Arianne Carmel-Pelosse
Appuyé par Alain Sauvé**

Que le Conseil central du Montréal métropolitain–CSN accueille et affine le syndicat suivant :

- ✓ Le Syndicat des travailleuses et travailleurs des industries manufacturières - CSN a été accrédité pour représenter les salarié-es de Thermover 2017 inc. Affilié à la Fédération de l'industrie manufacturière. (45 salarié-es).

ADOPTÉ

9. CONFLITS ET MOBILISATIONS

Dominique Daigneault invite Carole Leroux, présidente du Syndicat des travailleuses(eurs) de Montréal et de Laval–CSN et Martin Paquette, secrétaire exécutif du Syndicat du transport de Montréal (CSN) à présenter les enjeux de leurs négociations.

Carole prend la parole et souligne que le syndicat a eu trente séances de négociation infructueuses, la partie patronale n'ayant pas bougé de ses positions. C'est pour cette raison que le syndicat a demandé la conciliation la semaine dernière. Ce sont principalement des clauses liées à l'organisation du travail qui sont en litige : rôle de l'équipe, reconnaissance de l'expertise, semaine de travail, transparence des états financiers.

Une période d'échange suit cette présentation, ce qui permet aux délégué-es de manifester leur solidarité.

Proposition d'appui au Syndicat des travailleuses(eurs) des centres de la petite enfance de Montréal et Laval-CSN

Attendu que le Syndicat des travailleuses(eurs) des centres de la petite enfance de Montréal et Laval-CSN (STCPEML) tente de négocier le renouvellement de la convention collective des éducatrices, échue depuis le mois de mars 2015;

attendu que la négociation est dans l'impasse malgré les moyens de pression du syndicat, notamment l'exercice de trois journées de grève dans les dernières semaines;

attendu que les points en litige touchent des conditions de travail importantes, tels les horaires de travail et l'ancienneté;

attendu que ce sont 1500 travailleuses d'une soixantaine de centres de la petite enfance qui ont pris un vote de grève générale illimitée à 91 % face à l'intransigeance de l'employeur, l'Association patronale nationale des CPE (APNCPE);

attendu, en effet que l'association s'est retirée du processus national de négociation qui a permis au ministère de la Famille de signer une entente avec les autres CPE.

**Il est proposé par Chantale Ide
Appuyé par Claudine Léveillé**

Que le Conseil central du Montréal métropolitain-CSN invite les délégué-es de l'assemblée générale ainsi que les syndicats affiliés à appuyer la lutte du Syndicat des travailleuses(eurs) des CPE de Montréal et Laval qui tente de renouveler sa convention collective.

ADOPTE

Après l'adoption de la proposition d'appui au ST des CPE de Montréal et Laval, Martin Paquette prend la parole. Il précise que le Syndicat du transport de Montréal représente 2 400 membres. Que cette négociation s'inscrit dans un contexte suivant l'adoption de la loi 15 sur les régimes de retraite et de la loi 24 qui a introduit un cadre restreint de la négociation collective, ajoutant une difficulté supplémentaire au renouvellement de la convention collective. L'employeur a fait une centaine de demandes de reculs. Au cœur du litige qui oppose la société de transport et le syndicat, c'est la privatisation de certains services exécutés à l'interne, les clauses orphelins et la modification des horaires de travail. Le syndicat a d'abord fait la grève du temps supplémentaire, mais il doit augmenter la pression pour faire reculer l'employeur. C'est pour cette raison que les membres ont adopté un mandat clair de grève générale illimitée. Une période d'échange suit cette présentation, permettant ainsi aux délégué-es de manifester leur solidarité.

Proposition d'appui au Syndicat de transport de Montréal (CSN)

Attendu que les moyens de pression exercés par les travailleurs et travailleuses de l'entretien de la Société de transport de Montréal n'ont pas permis de débloquer la négociation du renouvellement de la convention collective;

attendu que la Société de transport de Montréal a déposé des demandes contenant plus d'une centaine de reculs et que les discussions avec la partie patronale, notamment après les séances de négociation, n'ont pas été concluantes;

attendu que les demandes patronales changeraient complètement les conditions de travail;

attendu que les enjeux liés à la négociation sont les heures supplémentaires et la privatisation de certaines activités présentement effectuées à l'interne ainsi que l'aménagement des horaires de travail.

Il est proposé par Alejandro Elgueta
Appuyé par Félix Sylvestre

Que le Conseil central du Montréal métropolitain-CSN invite ses syndicats affiliés à appuyer la lutte du Syndicat du transport de Montréal.

ADOPTE

10. QUESTION DE PRIVILÈGE : Campagne « Non à l'esclavage moderne : Les travailleuses domestiques ont des droits ! »

Manon Perron accueille Amélie Nguyen, coordonnatrice du Centre international de solidarité ouvrière (CISO) à présenter la question de privilège.

**Proposition d'appui à la campagne du CISO
« Les travailleuses domestiques ont des droits ! »**

Attendu que le Conseil central du Montréal métropolitain–CSN avait appuyé en 2011, la démarche en faveur d'une convention sur le travail domestique;

attendu que les organismes de défense des droits des travailleuses domestiques soutenues par les organisations syndicales avaient franchi toutes les étapes pour faire adopter la Convention n° 189 sur les travailleuses et travailleurs domestiques, en 2011, par l'Organisation internationale du travail (OIT);

attendu qu'à cette époque le gouvernement du Canada avait joué un rôle important de soutien envers les organisations de la société civile, mais qu'il n'a toujours pas ratifié cette convention;

attendu que cette convention vise à rendre le travail domestique plus décent et plus juste et qu'on y reconnaît le droit d'association et que les mesures associées à cette convention ne sont pas contraignantes, mais que la législation des pays signataires s'y conforme;

attendu qu'au Canada, les travailleuses domestiques sont environ 150 000 dont 25 000 au Québec;

attendu que ces travailleuses sont d'abord embauchées pour garder les enfants ou prendre soin des personnes âgées ou malades, mais qu'elles doivent effectuer une multitude de tâches ménagères et de cuisine ainsi que du jardinage etc.;

attendu que dans plusieurs pays, ces femmes sont victimes d'exploitation. Elles sont souvent mal logées et sous-payées et que leurs heures de travail sont excessives;

attendu qu'elles sont majoritairement des migrantes qui ont de la difficulté à faire respecter leurs droits puisqu'elles sont à l'intersection de différentes formes de discrimination, basées sur le sexe, sur l'origine ethnique et sur la condition sociale.

**Il est proposé par Alain Gerbier
Appuyé par Chantal Morin**

Que le Conseil central du Montréal métropolitain–CSN appuie la campagne du Centre international de solidarité ouvrière (CISO) et du Comité québécois femmes et

développement de l'AQOCI (CQFD) qui se termine en septembre 2018 et qui vise à ce que le gouvernement du Canada :

- ✓ ratifie la Convention n° 189 de l'Organisation internationale du travail sur les travailleuses et travailleurs domestiques;
- ✓ invite le gouvernement du Québec à harmoniser ses législations à la Recommandation n° 201 de l'Organisation internationale du travail qui accompagne cette convention.

Et qu'il invite les délégué-es de l'assemblée générale ainsi que ses syndicats affiliés à signer la pétition destinée à faire pression auprès du gouvernement du Canada pour qu'il ratifie la Convention n° 189 sur les travailleuses et travailleurs domestiques.

Adopté

11. ÉTATS FINANCIERS AU 31 DECEMBRE 2017/ RAPPORT DU COMITE DE SURVEILLANCE DES FINANCES

Le trésorier du conseil central, Patrice Benoît, invite le comité de surveillance à se joindre à lui pour la présentation des états financiers. Après avoir présenté les états financiers au 31 décembre 2017, Félix Sylvestre fait la lecture du rapport du comité de surveillance.

Une période d'échange suit ces deux présentations et permet de préciser certaines informations.

**Il est proposé par Daniel McSween
Appuyé par Richard Gagnon**

De recevoir le rapport du comité de surveillance sur les finances, lequel recommande l'adoption des états financiers au 31 décembre 2017.

ADOPTÉ

12. ENTRAIDE

Madame Danielle Bourgouin, responsable régionale du développement des réseaux d'entraide au CCMM–CSN, présente le fonctionnement de ces réseaux qui agissent comme ressource et soutien dans les milieux de travail pour prévenir la montée des risques psychosociaux et permettent de promouvoir l'action syndicale. Elle rappelle son rôle qui est d'assurer la mise en place de réseaux de militants voués à l'entraide et qu'elle donne une formation à cet égard. Différentes références et ressources sont mises à la disposition des syndicats. Danielle rencontre des militantes et militants de tous les secteurs d'activité représentés par le conseil central. Elle nous guide dans l'onglet Entraide sur le site Internet de la CSN et propose le calendrier des formations pour la prochaine année.

13. AVIS D'ELECTIONS ET ELECTION AU COMITE DE LA CONDITION FEMININE

Dominique présente les avis d'élections :

- comité de mobilisation (toute fédération confondue)
- délégation du conseil central au conseil confédéral
- responsable du comité environnement et développement durable
- comité de surveillance des finances

ÉLECTION À LA CONDITION FÉMININE

**Il est proposé par Félix Sylvestre
Appuyé par Frédéric Dufour**

Que Charles Gagnon et Michèle Delsemme, salarié-es du conseil central, agissent comme président et secrétaire des élections.

Le président des élections fait l'appel des candidatures, pour le poste de responsable au comité de la condition féminine.

Arianne Carmel-Pelosse présente Chantal Ide, qui accepte d'être candidate.

Aucune autre candidature n'est proposée.

Le président des élections déclare élue Chantal Ide, responsable du comité de la condition féminine.

14. VENUE DU G7 A LA MALBAIE

Bertrand Guibord fait part à l'assemblée des derniers détails des actions prévues lors de la venue du G7. Dominique Daigneault participera à une table ronde, à 13 h. À 15 h, ce sera le départ de la manif et le tout se terminera par une soirée spectacle d'humour. Un tract invitant les militantes et les militants à participer à la journée est disponible.

Le RRAG 7 organise d'autres activités. Francis Dupuis-Déri donne les renseignements à ce sujet. Bertrand informe les délégué-es sur les questions de sécurité entourant la manifestation contre le G7. Les consignes avant le départ de la manifestation seront claires pour s'assurer que tout se déroule bien. Les organisateurs ont obtenu toutes les autorisations de la police de Québec pour cette manifestation.

15. DIVERS

Annonces

9 juin : Manif unitaire à Québec contre le G7, suivie d'un spectacle d'humour.

19 août : Défilé de la fierté

Grande marche du FRAPRU du 2 au 29 septembre, d'Ottawa à Québec. L'inscription se termine le 15 juin.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

**Il est proposé par Francis Dupuis-Déri
appuyé par Brigitte Rondeau**

Que l'on ajourne immédiatement.

ADOPTÉ

La réunion est levée à 21 h 31.

Dominique Daigneault
Présidente

Manon Perron
Secrétaire générale

Nombre de délégué-es à l'assemblée : 57

Femmes : 27

Hommes : 30

Officiel-les : 56

Substituts : 1